



Le 30 octobre 2024

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le vendredi 15 novembre 2024 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 octobre 2024
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

Gestion des services publics

3. Approbation du choix du délégataire et du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal – Annexes

Ressources humaines

4. Modalités de recrutement des agents recenseurs pour l'exercice 2025
5. Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de l'Aude – Annexe

Finances

6. Plan de financement estimatif du déplacement du poste de police municipale
7. Plan de financement estimatif de l'aménagement paysager et urbain du Cours de la République (Phase 2)

Environnement et développement durable

8. État d'assiette et destination des coupes de bois dans la forêt communale pour l'exercice 2025 – Annexe

Éducation, animation et jeunesse

9. Convention de financement dans le cadre du Fonds d'innovation pédagogique au bénéfice de l'école élémentaire Françoise Dolto – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA



Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières

Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38

mairie@lezignan-corbieres.fr